

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

| | |
|--|---|
| Dénomination légale de l'organisation | Royal Botanic Garden, Kew Madagascar |
| Intitulé du projet | Appui à la conservation durable de la biodiversité et aux moyens de subsistance des communautés autour de l'AP Massif d'Itremo et du KBA Ambatofinandrahana |
| Numéro de subvention | 002/21/BIOO |
| Date du rapport | 07/25/2022 |

Hotspot CEPF : MDG 113

Orientation stratégique :

Montant de la subvention :

Dates du projet : Juin 2021 – Juin 2022

PARTIE I : Présentation générale

- 1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)**

| Partenaires | Rôles dans le projet |
|---|---|
| Royal Botanic Garden, Kew Madagascar Conservation Centre | <ul style="list-style-type: none"> - Coordination - Formation des techniciens et des communautés locales - Responsable des activités sur terrain (éradication des pins, mise en place du pare-feu, agroforesterie, enquête, ...) - Rédaction des rapports de projet |
| DREDD d'Amoron'i Mania | <ul style="list-style-type: none"> - Approbation pour la réalisation de nos activités - Assistance sur terrain par le biais du Chef cantonnement de Mampikony |

| | |
|---------------------|---|
| | <p>et de Port-Bergé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facilitation des collaborations entre le RBG/KMCC et les communautés de base d'une part et entre le RBG/KMCC et les autorités locales d'autre part. |
| Communautés locales | <ul style="list-style-type: none"> - Assistance à la réalisation des descentes sur le site - Participer à la mise en place du pare-feu, à l'éradication des pins, agroforesterie. |
| ONG NY Tanintsika | <ul style="list-style-type: none"> - Formation des techniciens et des communautés à la création de GVEC - Fournir les documents de base pour la création de GVEC |
| DURREL | <ul style="list-style-type: none"> - Formation des techniciens de RBG Kew sur le logiciel SMART et l'utilisation des smartphones pour les patrouilles |

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

Les résultats globaux du projet sont :

- Plus de 40 ha d'agroforesterie à Ambatofinandrahana et à Itremo
- 40 ha de surface de pins éradiquée avec les communautés
- 10 km de pare-feu installé avec les communautés
- Plus de 35 000 plans d'arbres distribués aux communautés
- Création de 4 GVEC (Groupement Villageois d'Épargne et de Crédit)
- Formation des communautés à la construction de fourneau économique et son utilisation

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

| Description de l'impact | Résumé de l'impact |
|--|--|
| Formation sur la construction des foyers locaux améliorés et son utilisation | Utilisation des fourneaux économiques et construction de celle-ci lorsqu'ils sont usés |
| Création des GVEC (groupement Villageois d'Épargne et de Crédit) | Les communautés membres de GVEC bénéficient d'un crédit à faible taux d'intérêt pouvant financer leur projet, et ceci renouvelable suivant un cycle d'une année. |
| Culture d'igname | Aux débuts du projet les semences d'ignames sont fournies aux communautés et les produits issus de ces cultures sont à la disposition des communautés |

| | |
|--|--|
| | et l'utiliseront à la prochaine saison |
|--|--|

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

| Description de l'impact | Résumé de l'impact |
|--|---|
| Installation du pare-feu à Antsirakambiaty | Les communautés sont payées par jour lors de l'installation du pare-feu autour du noyau dur de l'aire protégée à Antsirakambiaty |
| Eradication de pins à Antsirakambiaty | Les communautés sont payées par jour lors des séances d'éradication des pins autour du noyau dur de l'aire protégée à Antsirakambiaty |
| | |

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

- Lors des séances d'éradication de pins ou de la mise place du pare-feu, le nombre des communautés prévues à la réalisation de ces travaux étaient toujours insuffisant mais cela n'a pas empêcher d'atteindre l'objectif du projet.
- Lors de la mise en place des parcelles d'agroforesteries à Mahavanona, l'associations des parents d'élèves et les professeurs de l'EPP assurent l'entretien des parcelles d'agroforesterie et en même temps les produits récoltés servent à la cantine scolaire de l'EPP.
- L'accès aux sites lors de la saison des pluies et l'insécurité restent une des difficultés à la réalisation du projet.
- On n'a pas pu réunir les parcelles d'agroforesterie dans un même endroit due au problème foncier. Il est difficile de réunir en même temps les responsables du BIF et la Mairie.

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

Les communautés sont intéressées et ont hâte par la création du GVEC dans leur localité après la formation des membres par l'ONG NY Tanintsika.

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

| Composante | | Livrable | | |
|------------|---|---|--|---|
| | Description | Subdivision | Description | Résultats pour le livrable |
| OS1 | RA 1 1 : Système de suivi et compétences développées au sein des communautés | A.1.1.1 Douze (12) sessions de patrouilles réalisées par 40 patrouilleurs | Huit (8) sessions de patrouilles réalisées par les 40 patrouilleurs | Fiche de présence |
| | | A.1.1.2 Deux (02) sessions de formation de 2 jours de 40 patrouilleurs en SMART | Deux (2) sessions de formations de 2 à 3 jours des patrouilleurs de l'Est (commune Itremo) et de l'Ouest (commune d'Amborompotsy) du Parc sur le Logiciel SMART et sur l'utilisation des smartphones ont été réalisés par les botanistes et le Parc manager, ces derniers étant formés par des techniciens de DURELL | Rapport de formation, Fiche de présence de présence, Photos et vidéos |
| | | A.1.1.3 Une (01) surveillance / patrouille à l'intérieur et autour du NAP chaque mois (12 par an) par 40 patrouilleurs | Surveillances réalisées par les patrouilleurs chaque mois à l'intérieur et autour du NAP d'au moins 30% de la surface totale de l'AP | Rapports de patrouille |
| OS1 | RA 1 2 : Incendie et exploitation minière illégale cartographiés dans l'Itremo NPA. | A 1.2.1. Cartographie des incendies et de l'exploitation minière illégale au Q4 | Une carte des feux et de l'exploitation minière illégale a été réalisée | Cartes |
| | | A.1.2.2 Mise en place de pare-feux de 10 km aux points chauds selon la carte des feux et les résultats des patrouilles à la fin du Q3 | Mise en place de 10 km de pare-feu autour du noyau dur d'Antsirakambiaty et d'Antanimenahy de l'aire protégée | Liste des participants, photos |
| | RA 1.3: Stratégie efficace d'éradication des pins mise en place | A 1 3 1 Deux sessions de 5 jours d'éradication de 40 ha des pins au moins par 200 personnes aux Q4 et Q3 | Quatre (4) sessions d'éradication des pins ont été réalisées, au total 10 jours d'éradication pour une surface totale de 40 ha de pins éradiqués pendant les 4 périodes | Formation à l'éradication des pins, fiches de présence, cartes |
| | | A 1 3 2 Élaboration d'une stratégie d'éradication des pins au Q4 | Une stratégie d'éradication des pins a été réalisée. | Document |
| | | A 1 3 3 Atelier de validation de la stratégie d'éradication des pins au Q4 | Un atelier de validation a été réalisé le 24 Mai 2022 en présence des Maires (Itremo et Ambatofinandrahana), les représentants du Chef District, le Chef Cantonnement ainsi que les membres du COGE (Itremo, Ihazofotsy, Ifasina et de Mandimbizaka) | Fiche de présence à l'atelier, rapport de projet, photos, fiche de paiement des compensations |

| | | | | |
|------------|--|--|--|--|
| | RA 1.4: Utilisation durable du bois de feu à Itremo et Ambatofinandrahana KBA | A 1 4 1 Neuf (09) sessions d'une journée de formation sur les foyers efficaces au moins pour 220 ménages aux Q1 et Q2 | Trois (3) jours de formation sur la construction des foyers locaux améliorés à Itremo et son utilisation réalisée à Itremo, Ihazofotsy et à Ifasina ont été réalisés. | Rapports de formation, Fiche de présence à la formation, photos, base de données |
| | | A 1 4 2 - 220 enquêtes auprès des ménages pour suivre la consommation de bois de feu aux Q3 et Q4 | 143 ménages ont été enquêtés sur la consommation de bois de chauffe à Itremo et à Ambatofinandrahana. | Fiche d'enquête |
| OS2 | RA 2 1 : Compétences des communautés renforcées et agroforesterie durable mise en place et adoptée | A 2 1 1 Création (ou réhabilitation) de 4 pépinières communautaires (Itremo, Mandimbizaka, Mahavanona, Andraikida) et production d'au moins 30 000 plants d'arbres au total. | Quatre (4) pépinières communautaires ont été installées à Itremo, Mandimbizaka, Mahavanona, Andraikita. Pépinières et plantules (Tectonia grandis, Schinus terebenthifolius, Eucalyptus grandis, Acacia mangium, Inga edulis et Coffea arabica, Uapaca bojeri) entretenues. D'autres semences ont été ajoutées comme Delonix regia, Fraxinus pensylvatica et Albizia lebbeck, Terminalia mantaly pour une total de 35 000 plantules environ à Itremo, Mandimbizaka, Mahavanona, Andraikita | Rapport de projet, photos, listes, tweet |
| | A 2 1 2 Formation d'une journée de 12(4 x 3) pépiniéristes hommes / femmes | Les 12 pépiniéristes recrutées sont déjà expérimentées, seulement quelques mises au point sur l'entretien et la construction des parcelles de pépinières ont été nécessaires | Photos, contrat pour chaque pépiniériste | |
| | A 2 1 3 Formation des communautés, mise en place de 28 parcelles d'agroforesterie ayant une total de 40 ha | Formation des communautés d'Itremo' d'Ifasina et d'Ihazofotsy pour la mise en place des parcelles d'agroforesterie | photos, liste des communautes | |

| | | | |
|--|--|--|--|
| OS2 | A.2.1.4 Mise en place de pare-feux autour de l'agroforesterie | La plupart des parcelles d'agroforesteries ne nécessite pas de la mise en place de pare-feu due à leurs localisations parmi les parcelles déjà installées. | Liste des communautés participants, photo |
| | A.2.1.5 Construction de cinq (5) panneaux de visibilité (Mahavanona, Ihazofotsy, Amborompotsy, Mandimbizaka, et Ivato) | Quatre (4) panneaux de visibilité ont été construits : à Ivato (Ambositra), à Ambatofinandrahana, à Ihazofotsy et à Andraikita | photos, rapport |
| | A.2.1.6 Enquête socio-économique auprès de 28 ménages et analyse des données | Quarante-huit (48) ménages ont été enquêtés sur le système d'agroforesterie durable. | Base de données, formulaires d'enquête, rapport de projet |
| | RA 2 2 : Agroforesteries mises en place en pratiquant le mélange de plantation de Tapia et d'igname. | A 2 2 1 Formation et installation de parcelles d'ignames domestiques « forêt domestique » (forêt de Tapia avec ignames), achat d'ignames | Environ une trentaine de parcelles de plantation d'igname ont été installées avec des associations des parents d'élevés, des pépiniéristes et des communautés locales à Mahavanona, Mandimbizaka, Andraikita, Ifasina et à Itremo suivi d'une formation de plantation d'ignames pour plus de 900 kg d'ignames. |
| R3.1. Marché vert durable de la transformation de la soie en place. | A 3 1 1 Entretien ou construction de 2 cages de vers à soie | Deux (2) cages de vers à soie ont été installées avec introduction des vers dans chaque cage à Itremo et à Ifasina pendant la période T3 | Carte, photos, rapport de projet |
| | A 3 1 2 Une session de 2 jours de formation de 10 communautés à la transformation de la soie à Soatanana et début de la transformation - le membre de la coopérative commence à produire des foulards. | | |

| | | | | |
|-----|---|---|--|---|
| OS3 | | A 3 1 3 Une (01) session de 2 jours pour la gestion de coopératives / associations de la soie (administration, finances, leadership, marketing) pour 6 dirigeants et membres de coopératives à Soatanana. | | |
| | | A 3 1 4 Début du processus de création de deux (0 2) coopératives / associations de la soie. | | |
| | | A3 1 5 Construction de trois (03) panneaux de visibilité (Ivato, Ambatofinandrahana, Ihazofotsy). | | |
| | | A 3 1. 6 Enquête sur les revenus des ventes de soie d'au moins 2 membres de coopératives et analyse des données. | | |
| | R3.2. Système de gestion des finances / revenus des communautés mis en place | A3 2 Création de quatre GVEC, former les techniciens et les membres des GVEC | Après la formation des membres de bureau de chaque GVEC avec les techniciens de Kew par L'ONG Tanintsika, Quatres (4) GVEC ont été créé et fonctionnel : deux (2) à Itremo, un (1) à Ifasina et un (1) à Mandimbizaka. | Rapport de réunion, fiches de présence aux réunions, photos et video, documents de réglementation interne pour les GVEC |

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

- Huit (8) sessions de patrouilles réalisées par les 40 patrouilleurs durant le projet.
- Deux (2) sessions de formations de 2 à 3 jours des patrouilleurs de l'Est (commune Itremo) et de l'Ouest (commune d'Amborompotsy) du Parc sur le Logiciel SMART et sur l'utilisation des smartphones ont été réalisés par les botanistes et le Parc manager, ces derniers étant formés par des techniciens de DURELL
- Réalisation d'une carte des feux et de l'exploitation minière illégale
- Mise en place de 10 km de pare-feu autour du noyau dur d'Antsirakambiaty et d'Antanimenahy de l'aire protégée
- Réalisation de quatre (4) sessions d'éradication des pins, au total 10 jours d'éradication pour une surface totale de 40 ha de pins éradiqués pendant les 4 périodes
- Réalisation d'une stratégie d'éradication de pins et sa validation
- Trois (3) jours de formation sur la construction des foyers locaux améliorés à Itremo et son utilisation réalisée à Itremo, Ihazofotsy et à Ifasina.
- Enquête de 143 ménages sur la consommation de bois de chauffe à Itremo et à Ambatofinandrahana

- Installation de quatre (4) pépinières communautaires à Itremo, Mandimbizaka, Mahavanona, Andraikita. Pépinières et plantules (Tectonia grandis, Schinus terebenthifolius, Eucalyptus grandis, Acacia mangium, Inga edulis et Coffea arabica, Uapaca bojeri) entretenues. D'autres semences ont été ajoutées comme Delonix regia, Fraxinus pensylvatica et Albizia lebbeck, Terminalia mantaly pour un total de 35 000 plantules environ à Itremo, Mandimbizaka, Mahavanona, Andraikita.
- Recrutement de 12 pépiniéristes pour la mise en place et l'entretien des 4 pépinières communautaires à Ihazofotsy Andraikita, Mahavanona et à Mandimbizaka.
- Formation des communautés d'Itremo, d'Ifasina, de Mahavanona, d'Andraikita et d'Ihazofotsy pour la mise en place de 40 ha de parcelles d'agroforesterie.
- Mise en place des pare-feux de certaines parcelles d'agroforesterie.
- Installation d'une trentaine de parcelles de plantation d'igname avec des associations des parents d'élevés, des pépiniéristes et des communautés locales à Mahavanona, Mandimbizaka, Andraikita, Ifasina et à Itremo suivi d'une formation de plantation d'ignames pour plus de 900 kg d'ignames fournies.
- Installation de 2 cages de vers à soies avec introduction des vers dans chaque cage à Itremo et à Ifasina.
- Après la formation des membres de bureau de chaque GVEC avec les techniciens de Kew par L'ONG Tanintsika, Quatre (4) GVEC ont été créés et fonctionnels : deux (2) à Itremo, un (1) à Ifasina et un (1) à Mandimbizaka.

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
 - Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
 - Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation
- Il est difficile de travailler avec les communautés d'Itremo car leurs moyens de subsistance dépendent de carrières autour de l'aire protégée et dans certains cas à l'intérieur de l'AP, alors la question de conservation reste un problème à leur égard.
 - Pour ce projet, une année est très courte pour la réalisation des objectifs surtout la suivie des activités. Dans le cas de la pépinière de Tapia, les plantules sont vulnérables pour être transférées dans leurs habitats naturels et nécessitent au moins deux ans pour les transférer.
 - Pour la mise en place des parcelles d'agroforesterie, il est préférable de le faire individuellement car la réalisation dans une même parcelle communautaire démotive les communautés.

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la réplicabilité.

- Les pépiniéristes, les communautés, les patrouilleurs et les techniciens du Parc ont maintenant acquis des expériences pour la assurer la suite ou la suivie d'un même projet.
- Ce projet a mené à un renforcement des collaborations de Royal Botanic Gardens, Kew avec les autorités locales incluant Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), le Chef District d'Ambatofinandrahana, le Chef cantonnement d'Ambatofinandrahana, la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable d'Amoron'i Mania, DURREL, l'ONG NY Tanintsika, Les Maires de la commune Urbaine d'Ambatofinandrahana et celui d'Itremo, les COGE, les communautés locales qui nous accompagnent durant les descentes. Ceci est prouvé par leur présence durant la réunion de validation de la stratégie d'éradication des pins qui s'est tenue le mois de Mai 2022 à Ambatofinandrahana.

Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire (en USD)

b. Type de financement

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

| Donateurs | Type de financement* | Montant | Remarques |
|---------------------------------------|----------------------|---------|---|
| Royal Botanic Gardens, Kew Madagascar | A | | Les salaires des personnes impliquées dans le projet (y compris les patrouilleurs), les matériels de camping, de cuisine et de collecte pendant les descentes sur |

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | terrain, la location de voiture sont à la charge de RBG, Kew |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

**Classez le type de financement comme :*

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

| Indicateur | Description narrative |
|------------|-----------------------|
| | |
| | |
| | |

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

| Nom de la ZCB | Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée* | La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP |
|----------------------|---|--|
| MDG-113 | 24 788 ha | EP |
| MDG-005 | 37 500 ha | PP |

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

| Nom de l'Aire protégée (AP)* | Pays | Nombre d'hectares | Année de la déclaration légale ou de l'extension | Longitude** | Latitude** |
|-------------------------------------|-------------|--------------------------|---|--------------------|-------------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

** Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.*

**** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).**

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

| Code CMAP | Nom officiel de l'AP | Date du METT* | Score total METT |
|-----------|----------------------|---------------|------------------|
| | MASSIF D'ITREMO | | |
| | | | |
| | | | |

* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

| Nom du paysage de production* | Nombre d'hectares** | Latitude** | Longitude** | Description de l'intervention |
|-------------------------------|---------------------|------------|-------------|-------------------------------|
| | | | | |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | | | |
| | | | | |

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéfices susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

| Nombre d'hommes recevant une formation structurée* | Nombre de femmes recevant une formation structurée* |
|--|---|
| 35 | 9 |

* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

| Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers* | Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers* |
|---|--|
| | |

* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.

18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

| Nom de la communauté | Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x) | | | | | | | Type de bénéfice (marquer avec un x) | | | | | | | Nombre de bénéficiaires | | | |
|----------------------|---|-------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|------------------|----------------------|--------|---|---|-------------------------------------|---|---|--------------------------------|---|--|---|---|---|
| | Économie de subsistance | Petits propriétaires fonciers | Peuples autochtones/groupes ethniques | Pasteurs/peuples nomades | Migrants récents | Communautés urbaines | Autre* | Amélioration de l'accès à l'eau potable | Renforcement de la sécurité alimentaire | Amélioration de l'accès à l'énergie | Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation) | Renforcement de la résilience aux changements climatiques | Amélioration du régime foncier | Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles | Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de | L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques | Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires | Nombre de femmes et de filles bénéficiaires |
| 44 | X | X | X | | | | | | X | | | | | | | | 35 | 9 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ... | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

| N° | Pays | Date d'adoption/ amendement MM/JJ/AAAA) | Impact attendu | Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement |
|----|------|---|----------------|---|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

| N° | Nom du mécanisme de financement | Objectif du mécanisme* | Date de mise en place** | Description*** | Pays |
|----|---------------------------------|---|-------------------------|--|------------|
| 1 | Eradication des pins | Eradication des pins autour du noyau dur de l'Aire protégée pour éviter l'envahissement | Juin 2021 | Eradication d'une quarantaine d'hectare de pins a Antsirakambiaty | Madagascar |
| 2 | Pare-feu | Mise en place de pare feu autour du noyau dur pour protéger du feu | Juin 2021 | 10 km de pare-feu a Antsirakambiaty | Madagascar |
| 3 | Four économique | Construction des fours économiques pour minimiser les dépenses en Energie | Juin 2021 | Formation et construction des fours économiques | Madagascar |
| 4 | Agroforesteries | Cultures vivrières mélangées des avec arbres fruitiers, avec des ignames aussi | Juin 2021 | Espacer des cultures vivrières avec des arbres et des arbres fruitiers | Madagascar |

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

| N° | Intervention de projet* | Montant en USD décaissé pour les projets de conservation** | Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)*** |
|----|-------------------------|--|---------------------------------------|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.

*** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

| N° | Nom de l'entreprise | Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet |
|----|---|---|
| 1 | MEDD | <ul style="list-style-type: none">- Délivrance de l'autorisation de nettoyage- Validation de la stratégie d'éradication de pins- Contrôle et suivi des activités sur terrain |
| 2 | Royal Botanical Gardens, Kew Madagascar | <ul style="list-style-type: none">- Formation des communautés et des techniciens- Elaboration de la mise à jour des plans d'action et de gestion des forêts.- Gestionnaire de l'Aire protégée |

| | | |
|---|--------------------|--|
| 3 | DURRELL Madagascar | - Formation du gestionnaire du Parc et des techniciens de Kew sur le logiciel SMART et sur l'utilisation des smartphones pour patrouiller. |
| 4 | ONG NY Tanintsika | - Formation des membres de GVEC et les techniciens de Kew sur la création d'un Groupement Villageois d'Épargne et de Crédit (GVEC) |

22. Réseaux & Partenariats

Veillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

| N° | Nom du réseau | Nom du partenariat | Année de création | Votre projet a-t-il créé ce réseau/partenariat ? O/N | Pays concerné(s) | Finalité |
|-----|---------------|--------------------|-------------------|---|------------------|----------|
| 1 | | | | | | |
| 2 | | | | | | |
| ... | | | | | | |

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

- 17. Nom :** RAKOTONASOLO Franck & RAKOTOARISOA Andry
- 18. Organisation:** Royal Botanical Gardens, Kew Madagascar
- 19. Adresse de correspondance :** Lot IJJ 131 B Ambodovoanjo, Ivandry Antananarivo
- 20. Numéro de téléphone :** 0340311956 & 0341403637
- 21. Adresse e-mail :** F.rakotonasolo@kew.org & a.rakotoarisioa@kew.org